Département de la Moselle

Envoyé en préfecture le 15/07/2025 Reçu en préfecture le 16/07/2025 17 juillet 2025

abile io

ID: 057-245700695-20250710-D2025_97_SI-AR

DECISION 2025-97

Vu la délibération n° 13 du Conseil communautaire en date du 9 juillet 2020 portant délégation de pouvoir au Président de la Communauté de Communes de Cattenom et Environs,

Vu les articles L. 152-1 et suivants du Code rural et de la pêche maritime,

Vu l'arrêté préfectoral n° DCL/1-011 du 7 avril 2025 portant statuts de la CCCE,

Considérant la nécessité des travaux sur le réseau « eaux pluviales » à réaliser par la CCCE sur le ban communal de Berg-sur-Moselle,

Considérant qu'une canalisation d'eaux pluviales doit être installée sur des terrains privés,

Considérant que le tracé de cette future canalisation va impacter les parcelles suivantes :

SECTION	NUMERO	SURFACE	LIEUDIT
9	87	10 a 65 ca	STEINKAUL
9	86	10 a 79 ca	STEINKAUL

Considérant que ces parcelles appartiennent à l'indivision

Considérant qu'il y a lieu de régulariser la présente situation par la conclusion d'une convention d'autorisation de passage en terrain privé pour les besoins des travaux précités,

Considérant que celle-ci prévoit d'accorder au propriétaire une indemnité compensatrice des droits qu'il reconnaît au maître d'ouvrage (CCCE) sur son terrain,

Le Président de la Communauté de Communes de Cattenom et Environs,

DECIDE

Article 1er:

Une convention d'autorisation de passage en terrain privé d'une canalisation d'eaux pluviales est conclue entre la CCCE et l'indivision de la concernant les concernant les

parcelles précitées. Une indemnité compensatrice de 175,46 € sera versée aux propriétaires.

Article 2:

La présente décision qui sera inscrite au registre des décisions fera l'objet d'une communication à la prochaine séance du Conseil communautaire.

Fait à Cattenom, le 10 juillet 2025

Le Président Michel PAOUET

Communauté de Communes de Cattenom et Environs - 2, avenue du Général de Carube - 57570 CATTENOM Tél: 03 82 82 05 60 - Fax: 03 82 55 42 75 - www.ccce.fr